

Le 6 juillet 2012

Par dépôt électronique (SDÉ), par courriel et par poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de prolongation de l'entente d'intégration éolienne
Dossier Régie: R-3799-2012
Notre dossier : R046587

Chère consœur,

Comme suite à notre lettre du 3 juillet, veuillez trouver ci-joint les compléments de réponses requis par la Régie dans votre lettre du 28 juin 2012. Veuillez prendre note que les réponses additionnelles aux questions 4.2 et 4.3 ont été préparées conjointement avec le Transporteur.

En raison des délais occasionnés par la demande de précision de la Régie, le Distributeur demande respectueusement un délai supplémentaire de 48 heures pour déposer son argumentation, soit mercredi le 11 juillet 2012.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser
ÉF/rm

p.j.
c.c.: Intervenants (courriel seulement)